

UN EMPLOI SALARIÉ FRANCILIEN SUR DEUX DANS LES SERVICES MARCHANDS

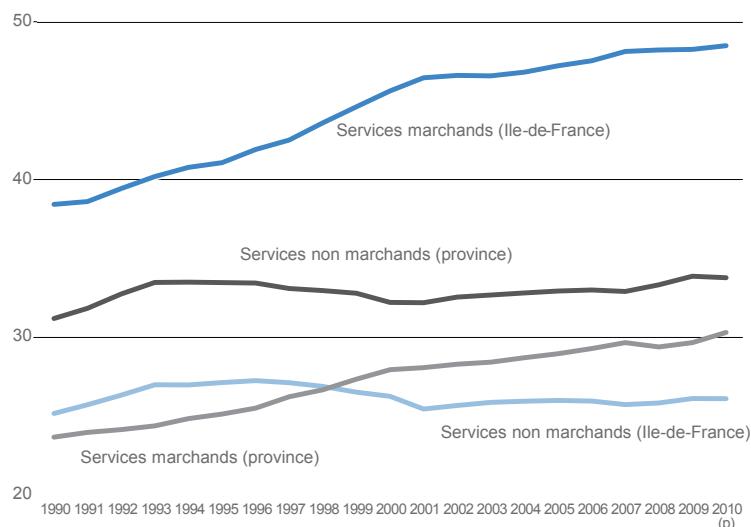
En 2010, les services marchands franciliens représentent 48 % de l'emploi salarié total régional, contre 38 % vingt ans plus tôt. L'Ile-de-France reste de loin la première région française pour les services marchands avec 2 740 600 emplois salariés, soit un tiers des emplois des services marchands métropolitains. En 2010, le secteur des activités de services administratifs et de soutien concentre la plus grande part de ces emplois. Le secteur des activités informatiques et services d'information ainsi que celui de l'édition, audiovisuel et diffusion sont surreprésentés en Ile-de-France. Le poids de Paris diminue : en 2010, la capitale concentre 38 % des effectifs salariés des services marchands franciliens contre 50 % en 1990.

Entre 1990 et 2010, l'emploi salarié francilien dans le secteur tertiaire a augmenté de 24 %, sous l'impulsion notamment des services marchands (+ 38 %), tandis que dans le même temps l'emploi salarié francilien dans l'industrie a été divisé par deux. Ainsi, au 31 décembre 2010, les emplois salariés dans le secteur tertiaire représentent 87 % de l'emploi salarié total en Ile-de-France contre 77 % fin 1990.

**DAVANTAGE DE SERVICES MARCHANDS
EN ILE-DE-FRANCE ET DE SERVICES NON
MARCHANDS EN PROVINCE**

Au sein du secteur tertiaire, les services marchands franciliens, avec 2 740 600 emplois salariés, concentrent 48 % de l'emploi salarié total en Ile-de-France fin 2010 contre 38 % fin 1990 (Fig. 1). Les services marchands recouvrent des activités très diverses : le transport et

Fig. 1 : La part des services marchands dans l'emploi salarié a fortement progressé en Ile-de-France entre 1990 et 2010
Part des services dans l'emploi salarié total au 31 / 12 (en %)



(p) : provisoire

Source : Insee, Estimations d'emploi

Définitions et source

Le secteur tertiaire recouvre un vaste champ d'activités qui va du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et services aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale.

Le périmètre du secteur tertiaire est de fait défini par complémentarité avec les activités agricoles et industrielles (secteurs primaire et secondaire).

On considère qu'une unité rend des services marchands lorsqu'elle les vend (en grande partie ou en totalité) à des prix économiquement significatifs. En toute rigueur, il faudrait parler de services principalement marchands car pour certaines activités coexistent des parties marchandes et non-marchandes (par exemple la R&D) ; certains services sont considérés comme toujours marchands (par exemple les transports), d'autres comme toujours non marchands (par exemple l'administration générale). Dans le cadre de cette étude, sont exclues des services marchands les activités de commerce et de réparation d'automobiles et de motocycles. Les services marchands regroupent ici le transport et entreposage, l'hébergement et restauration, les services d'information et de communication, les activités financières et d'assurances, les activités immobilières, les services principalement destinés aux entreprises (activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien) et ceux principalement destinés aux ménages (arts, spectacles, activités récréatives, activités des ménages en tant qu'employeurs, et autres services tels que coiffure, soins de beauté, blanchisserie-teinturerie...).

Les services non marchands regroupent l'administration publique, l'enseignement, la santé humaine et l'action sociale.

Les estimations d'emploi annuelles sont calculées à partir du dispositif Estel (Estimations d'emploi localisées), qui se fonde sur l'utilisation des sources administratives en niveau. Pour les salariés, il s'agit des Déclarations annuelles de données sociales (DADS), des données du fichier de paye des agents de l'Etat et de celles des particuliers employeurs.

entreposage, l'hébergement et restauration, les services d'information et de communication, les activités financières et d'assurances, les activités immobilières, les services principalement destinés aux entreprises et ceux principalement destinés aux ménages. La part des services marchands est beaucoup plus élevée que celle des services non marchands qui représentent 26 % de l'emploi salarié total en 2010. En province, au contraire, les

services non marchands emploient davantage de salariés que les services marchands (34 % contre 30 %, fin 2010). Ces services non marchands recouvrent l'administration publique, la santé, l'éducation et l'action sociale.

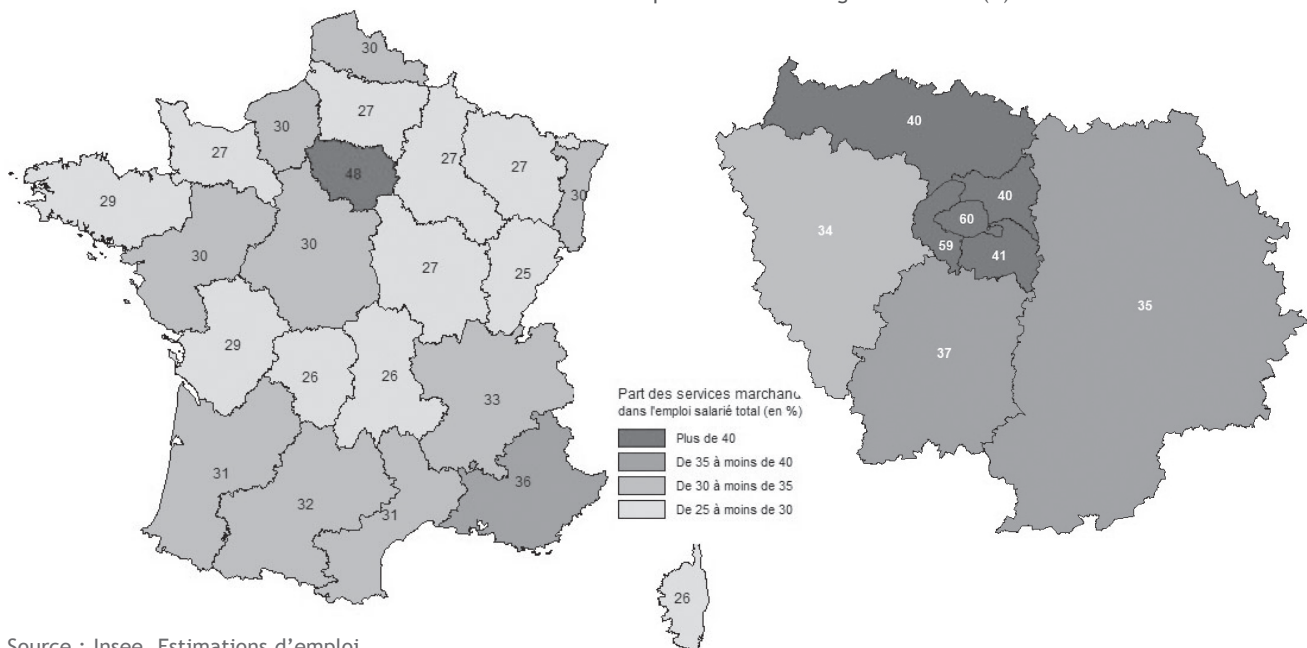
En Ile-de-France comme en province, l'emploi salarié a augmenté plus vite dans les services marchands que dans les services non marchands. Toutefois, entre 1990 et 2010, la croissance annuelle des emplois

est plus faible en Ile-de-France (+ 1,6 % pour les services marchands, contre + 0,6 % pour les services non marchands) qu'en province (+ 2,2 % pour les services marchands, contre + 1,3 % pour les services non marchands).

L'écart entre la part des services marchands et celle des services non marchands dans l'emploi salarié total se creuse depuis vingt ans en Ile-de-France, tandis qu'il se resserre en province, les services marchands tendant

Fig. 2 : Un emploi sur deux dans les services marchands en Ile-de-France

Part des services marchands dans l'emploi salarié total régional en 2010 (%)



Source : Insee, Estimations d'emploi

à rattraper les services non marchands.

L'ILE-DE-FRANCE : UN TIERS DES SERVICES MARCHANDS MÉTROPOLITAINS

L'Ile-de-France concentre, fin 2010, 33 % de l'emploi salarié des services marchands métropolitains. Elle est ainsi la première région de France métropolitaine en termes de nombre d'emplois salariés dans les services marchands, loin devant Rhône-Alpes (10 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (8 %). En vingt ans, le poids de l'Ile-de-France a cependant légèrement baissé puisque fin 1990 la région concentrait 36 % de l'emploi salarié des services marchands métropolitains. En effet, le nombre d'emplois salariés dans les services marchands a progressé plus rapidement en province (+ 54 % entre 1990 et 2010) qu'en Ile-de-France (+ 38 %).

En vingt ans, la part des services marchands dans l'emploi salarié total a augmenté dans toutes les régions métropolitaines. L'Ile-de-France reste la région la plus dotée en services marchands, avec 48 % de l'emploi salarié total, loin devant Provence-Alpes-Côte d'Azur (36 %) et Rhône-Alpes

(33 %) (Fig. 2). C'est en Franche-Comté que les services marchands sont le moins représentés : dans cette région, seul un emploi salarié sur quatre relève des services marchands.

CROISSANCE DE L'EMPLOI SALARIÉ DANS TOUS LES SECTEURS DES SERVICES MARCHANDS FRANCILIENS

Tous les secteurs des services marchands franciliens ont connu une croissance de l'emploi salarié entre 1990 et 2010. (Fig. 3) La plus forte progression est à mettre à l'actif des autres activités de services (+ 78 %). Au sein de ce secteur, l'emploi salarié des activités des ménages en tant qu'employeur a triplé sur vingt ans, dans un contexte de mise en œuvre de politiques publiques visant à développer les services à la personne à domicile, dont le «Plan Borloo» à partir de fin 2005. Le secteur de l'information et de la communication, notamment les activités informatiques, a également connu une forte croissance (+ 55 % entre 1990 et 2010), néanmoins freinée par la crise du secteur informatique de 2001-2003. Les activités financières et d'assurance

sont le secteur dont les effectifs salariés ont le moins augmenté entre 1990 et 2010 (+ 11 %). L'emploi salarié des activités immobilières, dont la croissance totale est de 29 % entre 1990 et 2010, a connu d'importantes fluctuations durant ces vingt années.

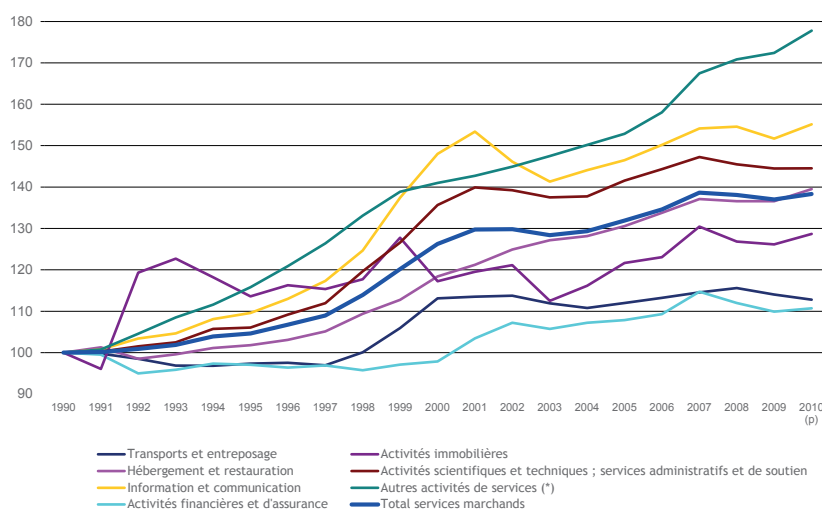
LES ACTIVITÉS DE SERVICES ADMINISTRATIFS ET DE SOUTIEN : SECTEUR LE PLUS EMPLOYEUR DES SERVICES MARCHANDS FRANCILIENS EN 2010

En 2010, le secteur des activités de services administratifs et de soutien concentre la plus grande part (16 %) des emplois salariés des services marchands franciliens (Fig. 4), notamment dans les activités de nettoyage et de gardiennage. Il recouvre également les salariés intérimaires quel que soit le secteur dans lequel ils travaillent. En Ile-de-France, ce secteur en pleine expansion (+ 57 % entre 1990 et 2010) a dépassé, comme en province, celui du transport et entreposage, qui occupait la première place des secteurs les plus employeurs des services marchands en 1990. Cette croissance est vraisemblablement liée à l'externalisation par les entreprises des fonctions support (nettoyage, gardiennage, secrétariat, centres d'appel...) qui s'est accélérée à partir du milieu des années 90. Elle est également à rapprocher de l'augmentation du taux de recours à l'intérim jusqu'au début des années 2000. Cependant, la part de ce secteur dans les services marchands est plus faible en Ile-de-France qu'en province (22 %) où l'emploi salarié a été multiplié par 2,2 en vingt ans.

Parmi les autres services aux entreprises, le secteur du conseil (activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, etc.) a également fortement progressé : + 53 % d'emplois salariés entre 1990 et 2010. Il est devenu le troisième secteur le plus employeur des services marchands franciliens.

Fig. 3 : Croissance de l'emploi salarié dans l'ensemble des secteurs des services marchands

Effectifs salariés au 31/12, selon le secteur des services marchands franciliens (A17)
 Indice base 100 en 1990



(p) : provisoire

(*) Arts, spectacles, activités récréatives, activités des ménages en tant qu'employeurs, et autres services tels que coiffure, soins de beauté, blanchisserie-teinturerie...

Source : Insee, Estimations d'emploi

Fig. 4 : Les activités de services administratifs et de soutien : premier secteur employeur des services marchands en Ile-de-France

Répartition et évolution de l'emploi salarié par secteur des services marchands franciliens (A38), indice de spécialisation par rapport aux services marchands de province

	2010			Evolution 1990/2010
	Effectifs salariés	En %	Indice de spécialisation IdF/province (*)	En %
Activités de services administratifs et de soutien	436 600	16,0	0,7	57
Transport et entreposage	362 200	13,2	0,8	13
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques	349 300	12,7	1,3	53
Activités financières et d'assurance	326 100	11,9	1,3	11
Hébergement et restauration	273 700	10,0	0,9	40
Activités informatiques et services d'information	189 800	6,9	2,5	141
Autres activités de services (**)	141 600	5,2	0,7	29
Edition, audiovisuel et diffusion	137 600	5,0	3,6	21
Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage	126 100	4,6	0,7	226
Arts, spectacles et activités récréatives	99 800	3,6	1,1	75
Autres activités spécialisées, scientifiques et techniques	88 400	3,2	1,5	6
Activités immobilières	79 300	2,9	1,0	29
Recherche-développement scientifique	59 000	2,2	1,2	5
Télécommunications	56 500	2,1	1,3	3
Autres activités de service non comptabilisées ailleurs	14 600	0,5	4,8	50
Ensemble des services marchands	2 740 600	100,0		38

(*) Il s'agit du ratio de la part du secteur dans l'emploi salarié des services marchands en Ile-de-France sur cette même part en province : s'il est supérieur à 1, on considère que les services marchands franciliens sont spécialisés dans ce secteur.

(**) Coiffure, soins de beauté, blanchisserie-teinturerie, réparation d'ordinateurs et de biens personnels et domestiques, activités des organisations associatives (ex. : chambres de commerce, syndicats de salariés)...

Source : Insee, Estimations d'emploi

Même si sa croissance est un peu plus faible qu'en province (+ 70 %), ce secteur reste néanmoins surreprésenté en Ile-de-France puisque son poids dans les services marchands est 1,3 fois plus élevé qu'en province. Il comprend notamment l'activité des sièges sociaux, qui sont particulièrement nombreux en Ile-de-France.

LES ACTIVITÉS INFORMATIQUES ET SERVICES D'INFORMATION, L'ÉDITION, AUDIOVISUEL ET DIFFUSION : PRINCIPALES SPÉCIALITÉS DES SERVICES MARCHANDS FRANCILIENS

Les activités informatiques et services d'information restent depuis vingt ans une grande spécialité francilienne : leur part dans les services marchands est 2,5 fois plus élevée en Ile-de-France qu'en province, malgré une croissance très dynamique en province (+ 175 % entre 1990 et 2010). Parmi ces activités, le conseil en systèmes et logiciels

informatiques concentre une grande majorité des effectifs salariés.

Le secteur de l'édition, audiovisuel et diffusion est également surreprésenté en Ile-de-France, avec 5 % des emplois salariés des services marchands contre 1,4 % en province. L'édition de revues et périodiques emploie le plus grand nombre de salariés, suivie par l'édition de logiciels applicatifs.

LE POIDS DE PARIS DANS LES SERVICES MARCHANDS DIMINUE

Entre 1990 et 2010, la hausse des emplois dans les services marchands est forte dans l'ensemble des départements franciliens, sauf à Paris où elle n'est que de 8 % (Fig. 5). En 1990, près de 50 % des effectifs salariés des services marchands franciliens étaient situés à Paris ; ils ne sont aujourd'hui plus que 38 % dans la capitale. Ceci s'explique essentiellement par

une baisse du nombre d'emplois dans les activités financières et d'assurance, suite à la délocalisation des plus grosses structures vers la petite couronne. Paris reste cependant le premier employeur régional dans les services marchands, suivi par les Hauts-de-Seine (22 % des effectifs salariés des services marchands franciliens). La Seine-et-Marne connaît la plus forte progression (+ 108 % entre 1990 et 2010), devant les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise (+ 76 %).

La part des services marchands dans l'emploi salarié total est assez homogène dans les départements de grande couronne et se révèle assez proche de ce qui s'observe en France métropolitaine (35 %). En revanche, elle est nettement plus élevée à Paris et dans les Hauts-de-Seine où elle avoisine les 60 %. Les Yvelines sont le département où le poids des services marchands est le plus faible (34 %).

Fig. 5 : La part de Paris dans les services marchands diminue entre 1990 et 2010

Evolution de la répartition géographique de l'emploi salarié dans les services marchands

	1990		2010		Evolution 1990/2010
	Effectifs salariés	En %	Effectifs salariés	En %	En %
Paris	974 700	49,2	1 052 600	38,4	8
Hauts-de-Seine	338 200	17,1	593 500	21,6	76
Seine-Saint-Denis	129 900	6,6	221 200	8,1	70
Val-de-Marne	143 500	7,2	211 200	7,7	47
Petite couronne	611 600	30,9	1 025 900	37,4	68
Seine-et-Marne	74 000	3,7	154 100	5,6	108
Yvelines	123 400	6,2	185 500	6,9	50
Essonne	108 400	5,5	165 400	6,0	53
Val-d'Oise	89 500	4,5	157 100	5,7	76
Grande couronne	395 300	19,9	662 100	24,2	67
Ile-de-France	1 981 600	100,0	2 740 600	100,0	38

Source : Insee, Estimations d'emploi

**PARIS ET LES HAUTS-DE-SEINE,
 DEUX DÉPARTEMENTS AUX MULTIPLES
 SPÉCIALITÉS**

Paris est tout d'abord spécialisé dans le secteur de l'hébergement et de la restauration du fait de son intense activité touristique, tant de loisirs que d'affaires. En effet, ce secteur est surreprésenté dans l'emploi salarié des services marchands parisiens, par rapport à l'ensemble des départements franciliens (13 % contre 10 %). Cette spécialisation s'est accrue depuis 1990. En 2010, Paris concentre 50 % des effectifs régionaux du secteur.

La capitale, haut lieu des activités culturelles, concentre également la moitié des emplois de la région dans le secteur de l'édition, de l'audiovisuel et de la diffusion (Mondadori Magazines et Hachette Livre, Le Figaro...), ainsi que dans celui des arts, spectacles et activités récréatives, qui restent de fortes spécialités parisiennes. Cependant, concernant le premier secteur, le nombre d'emplois à Paris a très légèrement diminué depuis 1990 (- 1 %), tandis qu'il a augmenté dans la plupart des autres départements franciliens, notamment dans les Hauts-de-Seine (+ 82 %) et en Seine-Saint-Denis (+ 38 %), probablement en lien avec le transfert de nombreux emplois de l'audiovisuel de Paris

vers ces deux départements.

Paris se distingue également par une part importante des « autres activités de services » (organisations associatives, réparation, autres services aux particuliers), ainsi que des activités immobilières (respectivement 46 % et 44 % des effectifs régionaux). Ce dernier secteur a connu une forte croissance du nombre d'emploi salariés entre 1990 et 2010 (+ 45 %).

Enfin, Paris reste également spécialisé dans les activités financières et d'assurance (46 % des effectifs régionaux), avec les sièges des principales banques françaises et étrangères, ainsi qu'un réseau d'agences très dense. Ses effectifs dans ces activités ont toutefois baissé de 26 % depuis 1990. En effet, des emplois de grandes banques (emplois majoritairement de back office) ont été transférés hors de Paris, plutôt en petite couronne (la Société Générale à La Défense, BNP Paribas à Pantin, LCL à Villejuif), dans une logique de réduction des coûts. Ainsi, la capitale est moins spécialisée dans les activités financières et d'assurance qu'elle ne l'était en 1990, lorsqu'elle concentrait 69 % des effectifs régionaux du secteur.

Les activités informatiques et services d'information sont

la première spécialité des Hauts-de-Seine et emploient 83 800 personnes, soit 44 % des effectifs régionaux du secteur. Parmi les principaux employeurs, IBM est implanté à Bois-Colombes, Altran technologies à Levallois-Perret, Cap Gemini à Courbevoie. Les autres secteurs fortement employeurs sont les « autres activités spécialisées scientifiques et techniques » (publicité, activités vétérinaires...) qui représentent 37 % des effectifs franciliens. Notamment, Pages jaunes est implanté à Sèvres, Taylor Nelson Sofres à Montrouge, Havas Media à Puteaux.

Le secteur de l'édition, audiovisuel et diffusion, quant à lui, regroupe 35 % des effectifs régionaux. En effet, de grands groupes d'édition et de communication sont implantés dans les Hauts-de-Seine (TF1 et Canal Plus à Boulogne-Billancourt et à Issy-les-Moulineaux, Hachette à Levallois-Perret, Métropole Télévision (M6) à Neuilly-sur-Seine, mais aussi Bayard Presse à Montrouge, Prisma Presse à Gennevilliers).

Le département accueille également un grand nombre d'emplois dans les télécommunications (34 % de l'emploi d'Ile-de-France) et les activités juridiques, comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie, de contrôle et d'analyses techniques (30 %).

Le grand centre d'affaires de La Défense, qui regroupe de nombreuses implantations d'entreprises de secteurs variés, explique en grande partie cette multi-spécialisation des Hauts-de-Seine.

La Seine-Saint-Denis est un territoire spécialisé dans le secteur du transport-entreposage (54 600 salariés, soit 15 % de l'emploi régional). Air France y est implanté à proximité des aéroports du Bourget et de Roissy, ainsi que plusieurs établissements de la SNCF et de la RATP.

Le Val-de-Marne est spécialisé

dans le secteur des télécommunications (13 % de l'emploi régional) : Orange est notamment implanté à Arcueil et Ivry. L'autre spécialité du département est le secteur transport-entreposage, qui représente également 13 % de l'emploi régional, en raison de la présence de l'aéroport d'Orly et du Marché d'intérêt national de Rungis, à l'origine de la concentration d'activités à Rungis, Thiais, Orly et Villeneuve-le-Roi, des installations SNCF à Villeneuve-Saint-Georges et de la plate-forme multimodale du SERNAM de Valenton. Aéroports de Paris et Air France sont les premiers établissements employeurs du département. Les arts, spectacles et activités récréatives sont de loin la plus forte spécialité de la

Seine-et-Marne (18 % de l'emploi francilien du secteur), en très forte progression par rapport à 1990 en nombre d'emplois (+ 379 %) et en termes de spécialisation (la part de ce secteur dans les services marchands du département est 3,2 fois plus élevée que la moyenne régionale, contre 1,9 fois en 1990). Depuis son ouverture en 1992, Disneyland Paris, sur la commune de Chessy, génère de nombreux emplois dans le département.

Les **Yvelines** sont un département spécialisé en premier lieu dans les activités des ménages en tant qu'employeurs (16 300 emplois, soit 13 % des effectifs franciliens du secteur). Pour ce secteur, la spécialisation a augmenté depuis 1990.

Au sein du département de l'**Essonne**, la recherche-développement scientifique est très présente : elle emploie 31 % des effectifs franciliens du secteur. En effet le plateau de Saclay accueille de nombreux centres de recherche, de même que les pôles de compétitivité System@tic, MediTech et ASTech.

La principale spécialité du **Val-d'Oise** est le transport-entreposage, qui occupe 18 % des effectifs régionaux du secteur, essentiellement en raison de la présence de l'aéroport de Roissy. Il s'agit d'une très forte spécialisation pour le département, avec les implantations d'Air France, Aéroports de Paris, Federal Express, Chronopost et Calberson.

Jean-Wilfrid Berthelot (Insee Ile-de-France)
Bénédicte Gualbert (Crocis)

Pour en savoir plus :

- «Les entreprises en France » : Insee Références - Edition 2013, octobre 2013.
- Méot T. : «Les services marchands en 2012 : la croissance ralentit nettement», Insee Première , n° 1465, septembre 2013.
- Abdelmalek S., Berthelot J.-W., Burfin Y. : «L'emploi salarié francilien dans l'industrie divisé par deux en 20 ans», Insee Ile-de-France à la page, n° 402, janvier 2013.
- «Services marchands», Insee TEF, édition 2012.
- Souquet C. : « L'emploi dans les services marchands », Les services en France - Insee Références web - Edition 2011 - Données 2008, juillet 2011.



[A paraître prochainement :](#)
L'automobile en Ile-de-France

CROCIS de la CCI Paris Ile-de-France - 27 avenue de Friedland - 75382 PARIS cedex 08
tél. : +33 (0) 1 55 65 82 00 - fax : +33 (0) 1 55 65 82 62 - e-mail : crocis@cci-paris-idf.fr

Retrouvez toutes nos publications sur www.crocis.cci-paris-idf.fr

- Secrétaire général : Isabelle SAVELLI-THIAULT
- Industrie - Démographie d'entreprises : Yves BURFIN
- Commerce - Enquêtes - Développement durable : Julien TUILLIER
- Conjoncture - Benchmark européen : Mickaël LE PRIOL
- Services : Bénédicte GUALBERT
- Chargée de mission : Martine DELASSUS
- Veille économique : Marielle GUERARD ; Catherine PICQ ; Marie LEVAUFRE
- PAO - Multimédia : Nathalie PAGNOUX
- Administration - Secrétariat : Isabelle BURGOT-LAMBERT

Directeur de la publication : Pierre TROUILLET
Directeur de la rédaction : Pascal MORAND
Rédacteur en chef : Isabelle SAVELLI-THIAULT
Maquette et mise en page : Nathalie PAGNOUX
Reproduction autorisée à la condition expresse de mentionner la source
Dépot légal : février 2014 (rédaction achevée en janvier 2014)
ISSN : 1266-3255